

Eglise Notre Dame de l'Assomption

Longeville-sur-Mer (Vendée)

Cette notice veut simplement aider à mieux regarder l'église de Longeville et à la situer dans l'Histoire.

EXTERIEUR

La façade Ouest

Une *corniche à modillons* détermine deux niveaux. A l'étage inférieur s'ouvre un *portail* d'une grande simplicité, à cinq *voitures en arc brisé*, aux arêtes abattues descendant jusqu'au seuil. Au-dessus, se trouve une *fenêtre d'axe* dont le seul décor est le relief d'un *bandeau d'extrados* (surface extérieure d'un arc). En partie haute, le pignon se termine par un triangle nu, souligné seulement d'une légère saillie.

Murs de la nef

Les fenêtres sont hautes et minces, les *contreforts* larges et plats, et les modillons de granit (qui constituent les *corniches*) peu lisibles.

Le clocher

A la *croisée du transept*, le *clocher* se présente comme une large tour aux angles renforcés de contreforts plats, dont chaque face est percée de *fenêtres géminées*.

Imposant, il reste caractéristique : en effet, il est doté de quatre *clochetons* gracieux et d'une *flèche* en ardoise, construite à la fin du XIXe siècle. Probablement a-t-il remplacé une tour avec une toiture basse.

INTERIEUR

La nef

D'un beau *gothique angevin*, elle a été édifiée dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Les trois *travées* sont séparées par des *arcs doubleaux* qui reposent sur des faisceaux de sept colonnes aux *chapiteaux* à feuillages variés et aux bases richement moulurées.

Il semble que les voûtes angevines qui devaient couvrir ce volume n'aient jamais été construites. Les voûtes actuelles dateraient des restaurations faites après les guerres de religion et l'incendie de 1568.

Le chœur et le transept

Ils contrastent avec la nef. Du plus pur *style roman*, tous deux sont *voûtés en berceau*. La portée des voûtes est faible : 5 m environ.

Le *chœur*, qui devait à l'origine être terminé par un arrondi et une voûte en cul de four, a été remplacé à la période gothique (fin du XIIe) par un *chevet* plat.

Le *retable* du XVIIe siècle, derrière le Maître Autel, masque en grande partie la *fenêtre axiale*. Le tableau central est une toile du XIXe siècle qui représente l'assomption de la Vierge Marie. Il est encadré par les statues de saint Pierre et de saint Jean.

La *coupole* a été réalisée à la croisée du transept. Elle repose, aux 4 angles, sur des *pendentifs* qui se terminent par de petites trompes. La liaison de la croisée avec les autres parties de l'édifice se fait par de grands *arcs à ressauts* légèrement *brisés*. Cette partie de l'église date du début du XIIe siècle.

Sur les *bras du transept*, les deux *absidioles* ont leur porte latérale obstruée. Le chevet de celle du Nord a été ouvert pour permettre un large accès à une chapelle du XVIIe siècle, qui communique par une grande arcade avec le chœur. Cette chapelle, appelée communément chapelle aux moines, est dédiée au Sacré Cœur.

Le *Christ* en bois, de très belle facture, est du XVIIe siècle. La croix a été refaite par un artisan longevillais, F. Jaulin. Le nouvel autel a été réalisé par un autre artisan local, A. Picard.

HISTORIQUE

Les origines

L'église de Longeville devait s'appeler à l'origine *Sainte Marie* de Longeville, indice d'une très haute antiquité chrétienne (peut-être le VI^e siècle). C'est à une date indéterminée qu'elle est devenue *Notre Dame de l'Assomption*.

Située à l'entrée du Golfe des Pictons, elle fut aux premières loges pour subir la fureur des envahisseurs normands aux IX^e et X^e siècles. Comme d'autres aux alentours...

Le prieuré de Longeville

Vers l'an 1000, Guillaume le Grand, comte de Poitiers, voulut redonner vie et prospérité à cette région. Il donna à Guillaume le Vieux la région de Talmont. Ce dernier fonda l'abbaye bénédictine de Ste Croix de Talmont.

Un prieuré longevillais était rattaché à l'abbaye, comme l'atteste un manuscrit dans lequel Guillaume le Vieux accorde aux moines le droit d'avoir un vaisseau dans le port de la Pépière (*La Pépière* est aujourd'hui un lieu-dit au bord du marais de Longeville, limite ancienne de la mer). Ce prieuré se trouvait peut-être au chevet de l'église actuelle, le puits (très ancien) pouvant être le puits du prieuré.

Nous devons la fondation du prieuré à la seigneurie des Achard de Niort, qui possédait de nombreuses terres à Longeville. Une seconde famille, la seigneurie du Bouil, fut au Moyen Age l'une des plus puissantes maisons féodales du Talmondais. La troisième est une famille monastique, les Chanoines réguliers de St Augustin, établie à Angles.

Une querelle opposa longtemps, de 1105 à 1112, les chanoines d'Angles aux moines du prieuré. Cette querelle alla même jusqu'à l'incendie de l'église en 1112.

Sous l'influence des moines du prieuré, les XIe et XIIe siècles furent une période de foi profonde à Longeville. Le 27 avril 1305, le village eut l'honneur de recevoir l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Got, qui fut élu pape la même année sous le nom de Clément V.

Aux XIIIe et XIVe siècles, les moines abandonnèrent peu à peu le ministère paroissial pour le laisser aux clercs séculiers, et les curés se désolidarisèrent des moines pour tenter de conquérir leur indépendance.

Les guerres de religion

Au XVIe siècle, la Réforme protestante pénètre en Poitou : c'est le début de la disparition du prieuré de Longeville. Pendant les guerres de religion, on pille les églises et on massacre les prêtres. Ainsi Pierre Véry, religieux et aumônier en l'abbaye de Thallefont, curé de Longeville, s'adresse à son évêque en ces termes : « *Les Huguenots (...) ont fait les cènes et assemblées à Thallefont et Longeville (...) faisant entreprises secrètes contre les catholiques, même de leur couper la gorge, comme plusieurs se sont vantez, ou autrement de les faire mourir.* » (plainte en date du 4 mai 1564, retranscrite par L. Brochet dans « *Histoire des Guerres de Religion en Bas-Poitou* »).

Quatre ans après, le 31 mars 1568, l'église de Longeville fut à nouveau saccagée et brûlée. Au château de Talmont, on gardait prisonniers de nombreux ecclésiastiques.

C'est seulement en 1608 que Richelieu, alors évêque de Luçon, vint constater l'état de son diocèse et décida de faire réparer les églises.

A partir de 1648, on pourra distinguer à Longeville *cure* et *prieuré*. L'évêque de Luçon nomme le curé, et l'Abbé de Talmont nomme le prieur.

Le temps de la Révolution

Sous la Révolution, l'abbé Pierre Guillardau, curé de Longeville, prêta le serment constitutionnel. Les Longevillais opposèrent à cette période de troubles leur sérénité. L'église fut appelée « *Temple de la Vérité* » par les révolutionnaires, et ils l'utilisèrent comme dépôt d'armes et de munitions. La hauteur de son clocher en fit un lieu de surveillance privilégié, où les guetteurs en faction pouvaient sonner le tocsin en cas de nécessité. La cloche permettait aussi de signaler un incendie ou d'appeler les habitants à écouter un « *motif administratif important* ».

Plus près de nous

Vers la fin du XIXe siècle, on installa dans le clocher une horloge. Peu après, au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat (loi du 9 décembre 1905), on procéda à Longeville aux inventaires : après avoir dressé l'inventaire officiel des objets du culte et du mobilier de l'église, on les transmit aux associations culturelles.

Depuis 1998, la communauté chrétienne de Longeville fait partie de la paroisse Ste Anne les Menhirs, avec celles de Jard-sur-Mer, St Vincent-sur-Jard, Le Bernard, Avrillé et St Hilaire-la-Forêt.

Pour réaliser cette notice, il a été fait référence à J. Rousseau (Les vieilles églises de Vendée), M. Dillange (Vendée romane), J. Boissière, architecte des Bâtiments de France, et abbé L.M. Avril pour les notes historiques.

